

SIMPLIFIER LE MILLE-FEUILLE DES COLLECTIVITÉS



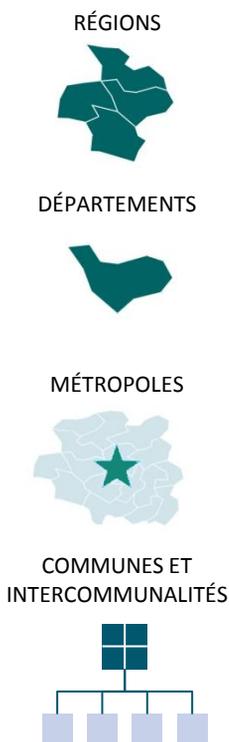
La réforme des collectivités prévoit le maintien de tous les échelons dans leurs formes et leurs périmètres actuels.



Les départements sont supprimés pour plus de lisibilité.
Les **regroupements interrégionaux** sont encouragés pour des politiques régionales ambitieuses



MIEUX RÉPARTIR LES COMPÉTENCES



Développement économique, formation professionnelle, transports régionaux

Action sociale, autonomie des personnes, tourisme, aménagement numérique, solidarité

Développement économique, aménagement du territoire, transports urbains

Aménagement du territoire, transports, services publics de proximité



Développement économique, logement, transport, solidarité des territoires, aménagement durable du territoire régional, biodiversité, langues et identité régionales

Deviennent collectivités de plein exercice

Aménagement et transports urbains, solidarité de proximité, rationalisation des syndicats techniques

Démocratie et débat citoyen



ÉCHELON STRATÈGE

ÉCHELONS OPÉRATIONNELS

DÉVELOPPER LES OUTILS DE SOLIDARITÉ DES TERRITOIRES

PÔLES MÉTROPOLITAINS



Le pôle métropolitain est envisagé comme un simple moteur de développement économique et d'attractivité du territoire



La vision écologiste prend en compte aussi bien l'urbain que le rural. Les pôles métropolitains deviennent **garants de la solidarité** sur leurs aires d'influences . Dans le monde rural, **les pays sont restaurés** afin de faciliter les regroupements volontaires de collectivités dans une logique de projet

PÔLES MÉTROPOLITAINS



PAYS

